

Sections Sportives Locales (niveau 4^{ème} et 3^{ème})

Basket-ball

La section sportive locale basket-ball a été mise en place à la rentrée 2015 en partenariat avec le Comité Départemental de basket-ball des Côtes d'Armor et des clubs de basket-ball. Depuis 2021, la section basket-ball s'étend aux niveaux 4^{ème} et 3^{ème}.



Cette section a pour objectif de permettre à des garçons ou filles de se perfectionner dans une activité sportive tout en créant les conditions de réalisation d'un bon parcours scolaire.

Les élèves poursuivent une scolarité classique avec en complément 2 séances d'entraînement d'1h30 par semaine avec un éducateur breveté d'Etat.

Cette section est compatible avec l'enseignement de l'Euro mais pas avec celle de l'enseignement du Théâtre.

Les élèves doivent être licenciés dans un club de basket-ball et à l'Association Sportive et participent aux rencontres du championnat UNSS (certains mercredis après-midi).

NOM – Prénom de l'élève :

Nom du professeur principal :

M., Mme, responsable de l'enfant mentionné ci-dessus, sollicite son inscription à l'option Basket à la rentrée 2022.

Signature du responsable légal :